



Conseil de
développement
économique et social
du pays et de l'agglomération
de Rennes

Les regards
retrospectifs
du Codespar

Formation et emploi :

Quelle réalité, quelle relation ?

A l'occasion de l'Assemblée générale de la Maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation du bassin d'emploi de Rennes, le Gref¹ Bretagne a présenté un panorama synthétique mais complet, de la situation de l'emploi et de la formation.

Après des premiers éléments de tendances qui pointent un dynamisme structurel de l'emploi du bassin mais également un territoire fortement impacté par le ralentissement de 2008, le Gref apporte des éclairages sur la relation entre l'emploi et la formation. Basée sur des sources multiples, l'analyse exposée met en lumière que la relation entre la formation et l'emploi ne peut être appréhendée de manière générique. Il n'y a pas un mais une multitude de paramètres qui influencent les parcours professionnels : la nature de la formation, l'expérience professionnelle de la personne, ses aspirations, son âge, son niveau et son appétence vis-à-vis de la formation, l'état du marché du travail, le territoire...

Le débat suscité par la présentation rappelle également que la « simple » analyse de cette relation sous l'angle du domaine professionnel, se heurte rapidement à la notion de compétences acquises. Si certaines d'entre-elles peuvent être directement mises en œuvre dans l'emploi, d'autres au contraire sont des compétences « clés » qui permettent, comme leur nom l'indique, d'ouvrir la porte d'autres compétences qui peuvent être également prisées, élargissant ainsi le spectre des opportunités professionnelles. Les politiques d'emploi, d'insertion et de formation doivent ainsi prendre en compte tous ces facteurs pour orienter au mieux leurs actions.

Réalisée en partenariat
avec :



¹ Gip relation emploi formation

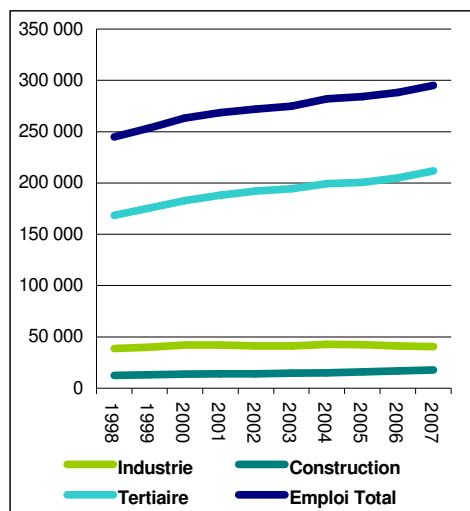
Un territoire dynamique jusqu'en 2007, mais qui n'échappe pas au ralentissement de 2008

L'analyse rétrospective de l'évolution de l'emploi sur la zone d'emploi de Rennes depuis 10 ans met en évidence le dynamisme du territoire. Celui-ci a créé plus de 50 000 emplois supplémentaires (solde net) entre 1998 et 2007, soit une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 2 % (contre 1,1 % en France et 1,4 % en Bretagne). A l'instar de la Bretagne, cette croissance de l'emploi est très largement tirée par le secteur tertiaire qui, à lui seul, a créé 43 000 emplois, dont 4 800 dans le commerce. La zone d'emploi se singularise toutefois par un tissu industriel qui, malgré des évolutions erratiques, conserve un solde positif sur la période étudiée (contre un recul sur le reste de la Bretagne).

Ce dynamisme permet au bassin rennais d'atteindre un taux de chômage sensiblement plus faible que le niveau national (entre 2 et 3 points d'écart). Néanmoins, en tendance ces dernières années, l'évolution du nombre de chômeurs est proche de celle constatée au niveau national. On note deux exceptions :

- Les recrutements massifs de la filière automobile en 2004 ont permis de maintenir l'activité économique locale, et par la même d'entamer le chômage, dans un contexte national à l'époque quelque peu déprimé.

Evolution de l'emploi total – ZE de Rennes



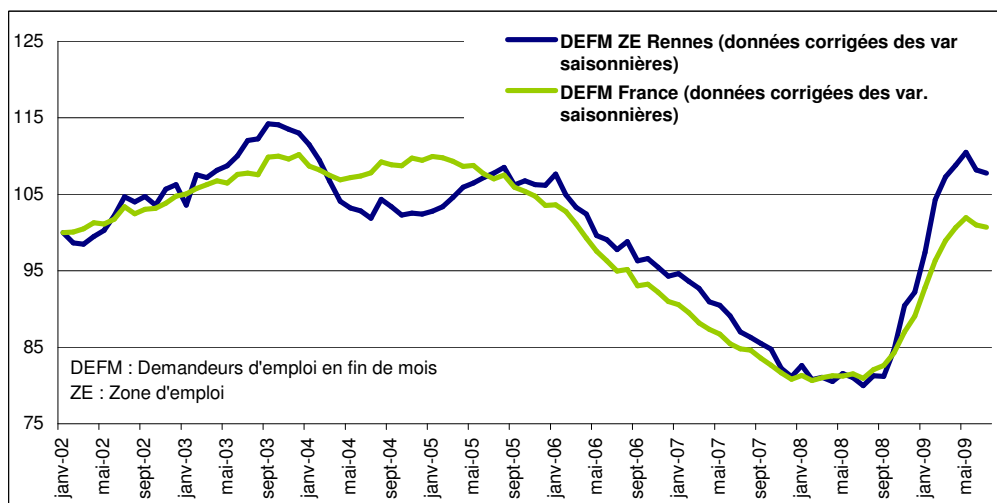
Source : Insee

Traitement : Audiar

- Le ralentissement économique de 2008 s'est traduit par une poussée du chômage de la zone d'emploi plus prégnante qu'en France, notamment sur le premier trimestre 2009. La part importante de l'emploi intérimaire sur la zone d'emploi (comme en Bretagne) explique en partie le différentiel de progression dans la mesure où les formes d'emplois précaires ont constitué la première variable d'ajustement pour les entreprises dans les premiers mois de la crise.

Pour l'heure, ce sont avant tout les hommes, notamment les jeunes et les détenteurs de contrats temporaires (intérim ou contrat à durée déterminée), qui ont le plus pâti du ralentissement économique.

Evolution comparée du chômage (catégorie A) France/zone d'emploi de Rennes
Base 100 : janvier 2002



Source : DRTEFP, Pôle Emploi-Traitement et calculs CVS : Audiar

16 300 sortants de formation professionnelle ou technologique sur le bassin

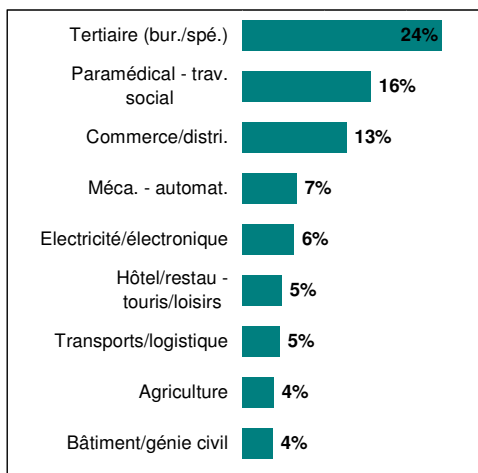
Sur le champ de la formation professionnelle ou technologique, on recensait en 2007, 16 300 sortants (c'est à dire en dernière année de formation). Environ 70 % d'entre eux relevaient de la formation initiale dont 1 sur 7 de l'apprentissage. Il faut souligner la particularité du bassin qui tient dans sa part très élevée du niveau III et plus (bac + 2 et plus) qui atteint 40 %. L'autre point notable concerne la forte concentration des effectifs dans un nombre réduit de domaines professionnels. Un sortant sur quatre se forme dans le tertiaire de bureau ou le tertiaire spécialisé. Si l'on rajoute les domaines professionnels paramédical/travail social et commerce/ distribution, on draine environ un formé en dernière année sur deux.

Formation/emploi : une relation complexe

L'analyse de la relation entre l'emploi et la formation bat en brèche toute idée d'adéquationnisme « pur ». Selon une étude de la Dares menée au niveau national, seuls 27 % des emplois occupés requièrent des compétences étroitement liées à la formation reçue par les salariés en poste. Ainsi, dans 3 cas sur 4, les compétences nécessaires à l'exercice du métier ont, pour partie seulement (27 %), voire peu (47 %), été enseignées durant le cursus. Ce constat se vérifie au niveau régional mais doit être modulé en fonction de plusieurs paramètres.

Sans surprise, l'apprentissage accroît le lien entre formation et emploi. Le suivi de cohorte des apprentis bretons pendant 18 mois après l'issue de leur contrat d'apprentissage, montre que dans 7 cas sur 10 en moyenne, la relation est forte entre l'emploi occupé et la formation reçue. Cette moyenne recouvre des réalités différentes. Bien évidemment, la relation se trouve renforcée dans les domaines professionnels très normés où l'obtention du diplôme conditionne l'exercice du métier comme par exemple dans le médical. Pour autant, l'obtention d'un contrat d'apprentissage ne garantit pas l'insertion dans le domaine professionnel choisi. L'enquête révèle, par exemple, que les entreprises du secteur électricité ont recruté « seulement » à 59 % des apprentis sortis du domaine de formation lié à leur secteur.

Répartition par domaine professionnel des sortants de formation professionnelle et technologique - Bassin d'emploi de Rennes



Source : Conseil Régional, DRAF, DRAM, DRASS, Rectorat-Traitement Gref Bretagne.

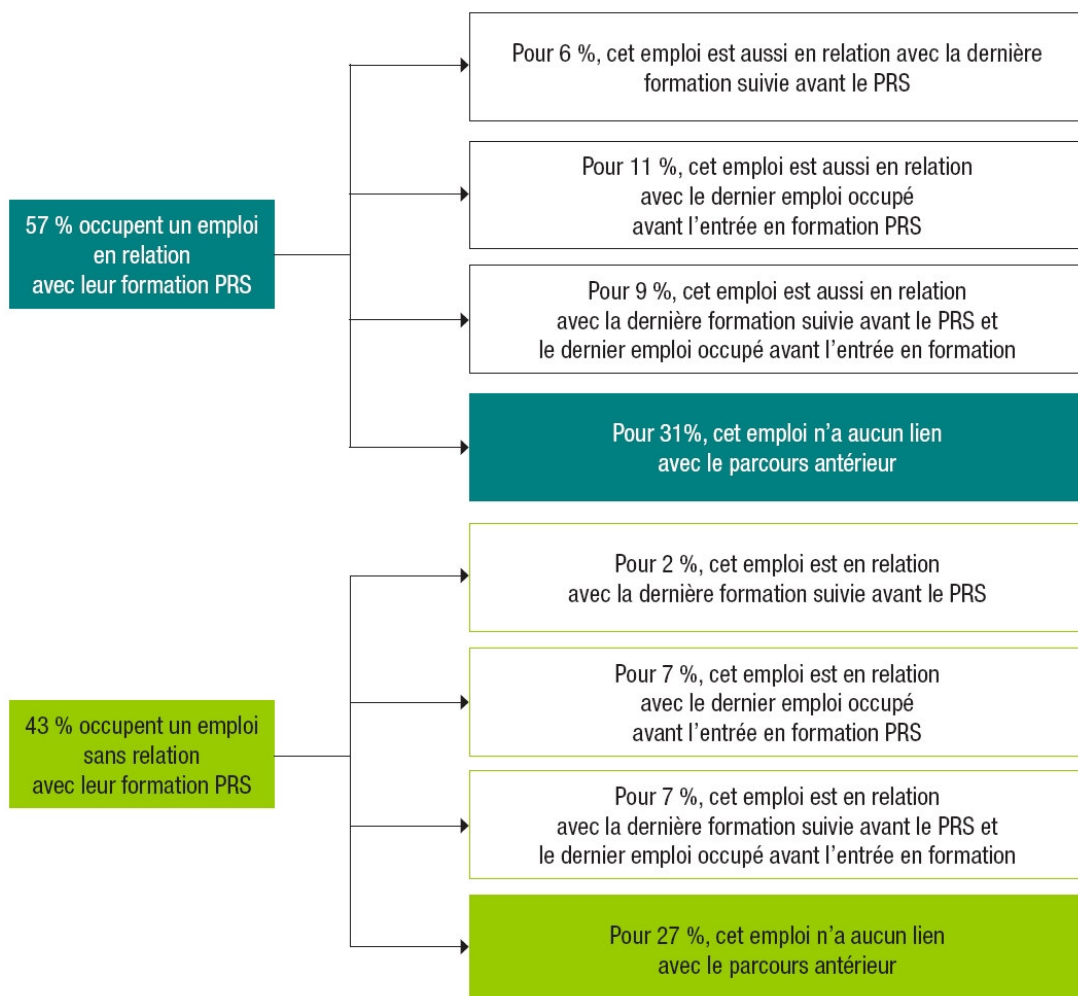
« Un sortant sur quatre se forme dans le tertiaire de bureau ou le tertiaire spécialisé »

Une autre approche consiste à analyser le parcours de personnes qui bénéficient d'une formation dans le cadre du Programme régional des stages (PRS ; voir page suivante). Dans ce cas, la spécificité du public cible (demandeurs d'emploi) est un paramètre important, car la formation peut être appréhendée par la personne, comme une opportunité pour réorienter sensiblement son parcours professionnel. Au

final, les situations sont très diverses. Environ 4 personnes sur 10 reviennent vers leur parcours précédent. Elles ont dans ce cas acquis des compétences complémentaires

qui leurs ont permis de trouver de nouvelles opportunités dans un univers professionnel proche de leur situation précédente. A contrario, 58 % des personnes ont réellement changé de voie. Ce changement ne s'inscrit pas pour autant dans la suite logique de la formation reçue puisque dans 27 % des cas le nouvel emploi retrouvé n'est pas en lien avec la formation PRS.

Relation entre formation suivie dans le cadre du Programme régional des stages et parcours professionnel



Source : Iroise-Gref Bretagne

Le diplôme reste une arme « anti-chômage »

La mobilité professionnelle est une partie intégrante du parcours. Si on le voit clairement à travers le suivi des sortants du Programme régional des stages, elle se constate également dès le début de carrière. L'Insee estime que sur 100 jeunes en premier emploi dans une entreprise privée à un instant T, seuls 20 sont encore dans la même entreprise trois ans plus tard. Sur les 50 qui ont changé d'entreprise, 30 d'entre eux exercent leur nouvel emploi dans un autre secteur².

Les résultats de l'enquête menée au plan national sur l'insertion professionnelle des jeunes 3 ans après la fin de leur formation abondent dans ce sens. Un premier constat s'impose : l'absence de qualification accroît grandement le risque de chômage. Sans surprise ceci se vérifie d'autant plus que le niveau est faible. A niveau IV ou III

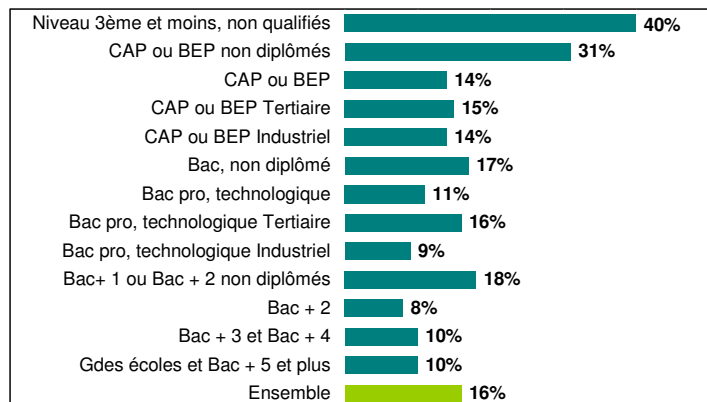
(bac ou bac + 2), seul un élève sur six qui n'a pas obtenu son diplôme est encore au chômage trois ans après sa sortie. Cette part s'approche du tiers pour les niveaux V (CAP/BEP) et atteint 40 % pour les niveaux VI. Le second enseignement majeur est qu'à niveau égal, le risque de chômage est plus élevé dans le tertiaire que dans l'industrie. Ceci est particulièrement frappant pour au niveau IV, où 7 points de taux de chômage séparent les bacs professionnels ou technologiques du tertiaire de ceux de l'industrie. Cela traduit une exigence plus élevée en termes de niveau de formation dans le tertiaire. Le 3^{ème} enseignement est que, outre le fait que les diplômés du supérieur (bac + 2 et plus) présentent le taux de chômage le plus faible, la stabilité du premier emploi proposé progresse largement à partir du second cycle universitaire. Près de 60 % des jeunes en emploi

issus d'un 3^{ème} cycle se voient proposer un contrat à durée indéterminée dès la première embauche.

« Sur 100 jeunes en premier emploi dans une entreprise privée à un instant T, seuls 20 sont encore dans la même entreprise trois ans plus tard »

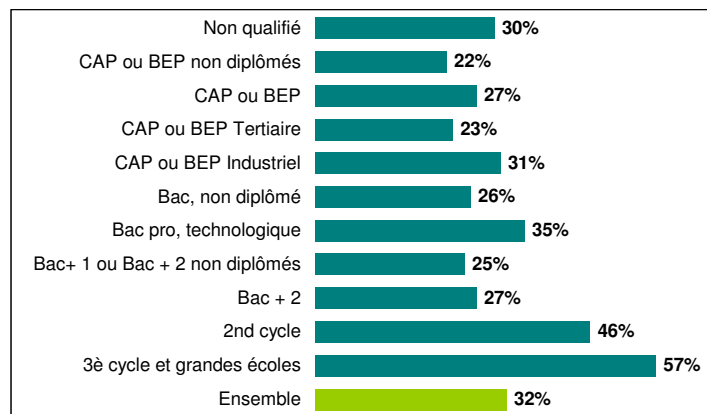
« Près de 60 % des jeunes en emploi issus d'un 3^{ème} cycle se voient proposer un contrat à durée indéterminée dès la première embauche »

Taux de chômage des jeunes 3 ans après la fin de formation



Source : Cereq, Enquête Génération 2001
Traitement : Gref Bretagne

Part des jeunes dont le premier emploi est en CDI



Source : Cereq, Enquête Génération 2001
Traitement : Gref Bretagne

² Source : Insee, Octant septembre 2006

*Les regards
retrospectifs
du Codespar*

Le Codespar, en partenariat avec la Meif du bassin d'emploi de Rennes, organise des cycles de présentation d'analyses réalisées par différents organismes qui traitent du champ emploi, insertion, formation. L'objectif est de porter à connaissance des partenaires de la Meif, des éléments de diagnostics rétrospectifs afin d'accroître leur connaissance du territoire.

Cette présente note restitue les principaux enseignements présentés par le Gref Bretagne lors de l'Assemblée générale de la Meif du 8 septembre 2009.

Elle constitue un des éléments de l'axe « veille et redéploiement » mis en œuvre par le Codespar et qui s'inscrit dans une volonté de porter un regard sur les mutations du territoire à tous les échelons temporels : rétrospectif, conjoncturel et prospectif.

Contact :
Michaël BOIS
02 99 01 85 01
m.bois@audiar.org

CODESPAR

4 avenue Henri Fréville
CS 40716
35207 RENNES Cedex 2

Tél. 02 99 01 86 57
Fax 02 99 01 86 69

www.paysderennes.fr

Avec l'appui technique de l'Audiar.